Mardi 12 décembre 1939
No 99

11e année — Le no 10 ct.

Administration
et Rédaction:
MARTIGNY
Avenue de la Gare
Téléphone No 6.10.52

Tarif des annonces:

	le Mardi	le Vendredi
Le mm. Valais	8 ct.	15 ct.
Suisse	10 ct.	18 ct.
Etranger	14 ct.	20 ct.
Réclames	20 ct.	40 ct.
Mortuaires	16 ct.	20 ct.

Chèques postaux No II c 52

Le Rhône

Journal d'informations

ORGANE COMMERCIAL, ARTISANAL ET AGRICOLE
PARAISSANT A MARTIGNY LE MARDI ET LE VENDREDI

LE VENDREDI: Le plus fort tirage des journaux valaisans

ABONNEMENTS
PAR ANNÉE:

2 fois par semaine	Fr.
Mardi et Vendredi	6.—
1 fois par semaine le Vendredi	3.—
Assurance-accidents par année, pour 2 personnes	3.—
Bulletin Officiel	4.50

Chèques postaux No II c 52

Les abonnés au bénéfice de l'assurance sont assurés contre les accidents auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.- en cas de décès, Fr. 1000.- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.- en cas d'invalidité partielle et permanente.

„LUY"
le meilleur
apéritif
Distillerie Valaisanne S.A., Sion

VALAIS

Bagnes. - Ceux qui s'en vont.

On nous écrit :

Au milieu d'un important cortège de parents et d'amis, on a conduit, aujourd'hui 8 décembre, à sa dernière demeure, M. Stanislas Michelod de Verbier, ancien conseiller municipal et frère de M. Jos. Michelod-Delaloye, banquier à Martigny.

Le très regretté défunt fut un homme énergique et intelligent. Il a élevé une belle famille de dix enfants qui lui font le plus grand honneur.

Comme conseiller municipal et membre de commission d'alpages, il a contribué à la réalisation d'importantes améliorations. Il a entre autres doté son village d'un véritable réseau de chemins et il a pris une part active à l'agrandissement de l'alpage des Grands-Plans.

Comme homme privé, c'était la loyauté même. Toujours prêt à rendre service ou à faire plaisir, il ne rechercha jamais à s'imposer en quoi que ce soit, s'effaçant plutôt après un acte qui lui aurait mérité de la reconnaissance ou des félicitations.

Sa vie fut pourtant semée d'épreuves. Il y a douze ans, alors que son dernier né n'avait que quelques mois, il perdit son épouse. Quelque temps après, son fils aîné, puis, l'année dernière, sa fille Cécile. Lui-même souffrait beaucoup, depuis quelques années, de rhumatisme. Une congestion pulmonaire l'a emporté à 63 ans. Chrétien convaincu, il accepta tout sans se plaindre ni rien négliger de ses devoirs. Dieu lui aura certainement préparé dans le Ciel la place qu'Il réserve à ses plus fidèles serviteurs.

Aux enfants, aux frères et à tous les parents du regretté défunt, nos respectueuses condoléances.

Des amis.

La gymnastique artistique

On nous écrit :

Dimanche passé, 3 décembre, les gymnastes artistiques valaisans étaient réunis à Sion pour un cours cantonal de gymnastique aux engins. Ce cours, dirigé par M. Louis Borella, chef technique de l'Association artistique du Valais, par M. Arthur Gander, maître de gymnastique à Chiasso, et par M. Jules Landry de Chippis, eut un plein succès puisque plus de vingt-cinq moniteurs à l'artistique avaient répondu à l'appel de leur association.

Depuis bonne heure le matin et jusqu'à 1 heure de l'après-midi, chacun put se perfectionner dans la pratique de l'enseignement de la gymnastique aux engins. Une fois de plus nous avons pu remarquer qu'après la leçon de culture physique, l'heure de la gymnastique aux appareils est tout à fait indispensable. Espérons qu'elle sera comprise tant dans les milieux scolaires que dans les milieux de notre armée. Fournir des hommes forts et capables, tels est le but de cette association.

Pour ne pas perdre de temps, les moniteurs à l'artistique se réunirent en assemblée des délégués au Café du Nord pour leur assemblée annuelle. Après avoir liquidé divers objets à l'ordre du jour, l'on passa à la nomination des membres dirigeants. Comité cantonal : président, Robert Faust, de Sierre ; secrétaire : Charly Mengis, de Sierre ; caissier : Traugott Gysin, de Chippis. Comité technique : président, Louis Borella, de Sion ; secrétaire, Charly Veuthey, de Saxon. Chefs de cercle pour le Haut-Valais : Robert Berger, Viège ; pour le Centre : Jules Landry, de Chippis, et pour le Bas-Valais, Charly Veuthey, de Saxon.

On entendit encore M. Joseph Gattlen d'Uvrier, caissier cantonal de l'Association valaisanne de gymnastique et président d'organisation de la fête artistique qui devait avoir lieu le 3 septembre dernier, nous faire un rapport sur les préparatifs qu'avait occasionnés cette fête. Il espère que la neige nous apportera des jours meilleurs et qu'au printemps prochain, Uvrier aura l'honneur de recevoir tous les gymnastes artistiques valaisans. Pour terminer, l'on entendit une élogieuse causerie de M. Arthur Gander, sur les devoirs des gymnastes à l'artistique pendant la mobilisation. Nous sommes très certain que cette causerie apportera de précieux fruits à la gymnastique en général. Aujourd'hui plus que jamais, tout Suisse doit travailler pour conserver notre liberté. L'on se souvient des services que le collègue Gander a rendus à la gymnastique, aux engins surtout ; c'est pour cela que les délégués artistiques valaisans lui ont octroyé le titre de membre d'honneur de l'Association valaisanne des gymnastes à l'artistique.

Puis l'assemblée fut levée et tous les gymnastes se quittèrent en se donnant une bonne poignée de mains et en se disant au revoir. Les uns ont rejoint leur famille, en apportant chez leurs élèves de précieux renseignements, tandis que les autres ont rejoint la troupe avec la ferme volonté d'enseigner la pratique des exercices aux engins à leurs frères d'armes.

C. V.

La position géographique et stratégique de la Finlande

Malgré une superficie de 383,444 km² (la Suisse a 41,295 km²), la Finlande ne compte que 3,8 millions d'habitants, soit 10 % de moins que la Suisse. Alors qu'en Suisse, on compte 100 habitants par km², en Finlande il n'y en a que 10. La frontière terrestre (y compris le lac Ladoga) avec l'Union soviétique est longue de 1400 km., celle avec la Norvège de 800 km. environ et avec la Suède de 500 km. Ses côtes, sans compter les nombreuses îles, ont une longueur d'environ 1500 km. La ville de Leningrad n'est éloignée que de 40 km. de la frontière finno-russe.

Comme le Canada, la Finlande est le pays des lacs. La côte est abrupte, découpée, pleine de baies et de longs abris et accompagnée de nombreuses îles dont les principales, l'archipel d'Aaland, ferment le golfe de Botnie. La partie nord de la Finlande est coincée, sur une largeur d'environ 300 km., entre la Suède et la Norvège d'une part et la Russie soviétique d'autre part. C'est précisément dans cette partie la plus exposée du pays que la Finlande est dépourvue d'obstacles naturels. Une étroite bande de territoire s'étend jusqu'à l'océan glacial. La Finlande tout entière est d'ailleurs une immense table de granit en place depuis les plus vieux âges de la terre. Elle présente l'image parfaite d'une péné-plaine ; son altitude est faible, sauf sur la frontière de Norvège où les dernières ramifications des montagnes scandinaves atteignent de 715 à 1120 m. Ailleurs, les principaux accidents du terrain sont constitués par des collines de cailloux et de graviers. Les forêts couvrent d'immenses étendues.

La zone frontière finno-russe avait été « neutralisée » au moyen d'un traité. L'entretien d'ouvrages fortifiés et de garnisons était interdit de part et d'autre. Une exception était faite en faveur de Leningrad et de la forteresse de Cronstadt. En dehors de la zone neutre, la Russie a établi en revanche de fortes défenses et des garnisons importantes. Dans ce même traité, la Finlande s'était engagée à ne pas entretenir plus de 15 navires côtiers, à l'exception de tout sous-marin et avion dans l'océan glacial où ses côtes s'étendent sur une longueur de 100 km. entre la Russie et la Norvège. Cette région ne fut attribuée à la Finlande qu'en 1920 et n'a guère pu être exploitée économiquement jusqu'ici. Les forces finnoises établies dans cette partie du pays sont en quelque sorte isolées et ne peuvent pas compter sur des secours de l'intérieur.

Au nord du lac Ladoga, les routes qui conduisent à la frontière finlandaise sont très mauvaises ; dans la région côtière au sud du lac, une route et deux voies ferrées relient la Finlande et la Russie, mais seule la ligne de chemin de fer Leningrad-Viborg est exploitée. Quant au réseau des communications à l'intérieur du pays, il n'est guère développé et dépend entièrement des conditions atmosphériques. De décembre à mars-avril, les lacs ne constituent plus une protection pour le pays. Gelés et recouverts de neige, ils offrent à des assaillants chaussés de skis ou montés sur des traîneaux à moteur un terrain d'attaque difficile à défendre. Les informations qui nous parviennent du nouveau théâtre de la guerre nous disent que les lacs ne sont gelés qu'en partie pour le moment, ce qui facilite la défense aux Finlandais. Pour l'instant, l'assaillant a occupé quelques points du pays et a envoyé ses nombreuses escadrilles d'avions bombarder les villes sans défense. Partout où les troupes rouges ont voulu attaquer en force, elles se sont heurtées à une résistance acharnée. La Russie a également établi un grand nombre de bases aériennes à la frontière de la Carélie ; de ce fait la Finlande doit s'attendre à de nombreuses attaques dans le sud et à l'est. Les défenseur ne peuvent opposer à une telle invasion que 200 avions environ et quelques batteries de défense contre avions.

La région la plus importante du pays au point de vue économique est celle de Viborg où aboutit l'important canal de Saima, avec ses 28 écluses, reliant la Mer Baltique aux lacs finlandais. Près de 600 scieries sont groupées autour de la ville de Viborg, ainsi que de grosses fabriques de pâte à papier. Le trafic commercial de la Finlande est d'ailleurs concentré dans le sud, région plus particulièrement exposée à l'attaque russe. Il est vrai que cette zone a été très fortifiée (ligne Mannerheim).

La Finlande dispose de 3 divisions d'infanterie comprenant au total 26 bataillons, une brigade de cavalerie composée de deux régiments, 19 batteries légères et 22 batteries lourdes, y compris l'artillerie côtière et 1 compagnie de tanks disposant tout au plus de 20 voitures blindées. Cela fait au total une armée de 30,000 hommes renforcée d'un corps de protection comptant 100,000 hommes admirablement organisés, instruits, armés et faisant preuve d'une discipline exemplaire. Le service dans ce corps d'élite où l'on est admis à l'âge de 17 ans déjà, est honorifique. La Finlande compte enfin une armée régulière féminine (les Lottas) instruite militairement. Elle est soumise à la direction de l'armée et compte environ 75,000 femmes et jeunes filles.

Le commandant en chef de l'armée a été nommé en la personne du maréchal Mannerheim, fort bien connu des tireurs suisses. Son chef d'état-major est le général Oesch, dont les ancêtres étaient Bernois.

Nous assistons de nouveau à la lutte héroïque d'un petit peuple, honnête, intelligent et cultivé, contre un colosse politiquement et militairement plus puissant.

L'assemblée de la section Monte-Rosa

L'assemblée annuelle de décembre s'est tenue dimanche à Martigny au nouveau Collège communal, dans la grande salle non chauffable située au sommet du bâtiment. M. Werlen, de Brigue, président de la section, souhaita la bienvenue aux 80 membres présents et ouvrit la séance. Après les quatre premiers objets à l'ordre du jour, procès-verbal, scrutateurs, vérificateurs des comptes, admissions et démissions, le président remit l'insigne de vétéran à quatre membres ayant participé pendant 25 ans à la vie du Club alpin. Ce sont MM. Ernest Rentsch et Robert Volluz, de Saxon, Dr Musy et Chevalley, à Monthey. L'assemblée acclame les nouveaux vétérans qui reçoivent l'insigne spécial.

C'est ensuite la nomination d'un membre d'honneur, ce qui se produit beaucoup plus rarement, car il faut avoir quarante années de vie clubistique pour être membre honoraire du Club alpin suisse.

C'est M. Georges Couchepin, de Martigny-Bourg, qui reçoit, à cette occasion, un diplôme spécial, après que M. Werlen eut cité les nombreux mérites du nouveau membre d'honneur de la Section Monte-Rosa et l'activité déployée pendant toute sa vie dans le Club alpin.

Si quelqu'un méritait cet honneur, c'est bien M. Georges Couchepin. Ce dernier, très ému, remercie en quelques mots et se propose de le faire plus complètement après le banquet.

Le rapport du Comité et des commissions ne provoque pas d'interpellation. On prévoit une diminution d'effectifs, parmi les membres étrangers surtout, sur les 1070 membres que compte actuellement la section. Malgré la mobilisation de la fin août qui a arrêté net les excursions, les cabanes ont bien « travaillé » cette année et le bénéfice de 6500 fr. sur l'ensemble des quatre cabanes de la section est appréciable. Le budget prévoyait 6000 fr.

Les stations de secours n'ont pas été trop alertées sauf celle de Zermatt où les sauveteurs durent aller chercher cinq alpinistes dégringolés au Cervin.

En juin prochain sera inaugurée la nouvelle cabane du Mont-Rose (ancienne cabane Bétemps rénovée et agrandie).

A midi et demi, après un verre offert par le Groupe de Martigny, un excellent banquet réunissait tout le monde chez Kluser.

Au dessert, M. Werlen ouvrit la partie oratoire. M. Henri Couchepin, président du Groupe de Martigny, remercia entre autres la Municipalité de Martigny-Ville pour ses excellentes bouteilles de vin d'honneur qui remplacèrent les calories qui manquaient le matin dans la salle de l'assemblée.

M. Louis Spagnoli, conseiller, souhaite la bienvenue au nom de la commune et regrette que celle-ci n'ait pu mettre la salle de l'Hôtel de Ville chauffée à disposition, cette salle étant occupée par l'armée.

M. Georges Couchepin, s'il est heureux d'avoir été nommé membre d'honneur, constate avec mélancolie que les années passent et rappelle les bons moments passés sur les sommets de nos montagnes. Les joies intenses que goûte alors l'alpiniste devraient pouvoir être réparties sur la vie quotidienne de celui-ci. Citant les paroles d'un écrivain, il termine en disant : « Le cœur est où les jambes ne vont plus. »

M. Jean Coquoz, ancien président de la section, estimant le but hautement patriotique que poursuit le Club alpin, lequel rend un service inappréciable à l'armée en mettant ses cabanes à disposition, propose que l'assemblée envoie un télégramme au général Guisan. Cette proposition est acclamée par l'assemblée.

M. Ruckstuhl, de St-Maurice, pense aux soldats nécessiteux et propose une collecte qui rapporte séance tenante plus de 70 fr. M. le Dr Musy prend la parole au nom des « nouveaux vieux », les quatre vétérans.

M. Werlen clôt cette partie oratoire, car le programme prévoit une course à Salvan en autocars.

« Là-Haut », chez M. Décaillet, à l'Hôtel des Gorges-du-Triège, une collation est offerte par le Groupe de Martigny. Une partie familière avec chants et productions diverses termine la journée.

Vers les 18 h., les cars ramènent en plaine les clubistes, contents de rentrer chez eux après une journée de joyeuse camaraderie passée avec les collègues accourus de toutes les parties du canton.

Il est moins cinq...

... pour prendre vos villets de la Loterie romande.

C'est en effet le samedi 16 décembre 1939 qu'aura lieu le tirage de la 11e tranche à Genève.

Rappelez-vous que le tableau des lots s'est enrichi considérablement : Alors que dans le passé, un numéro sur dix était gagnant, aujourd'hui c'est un numéro sur huit que favorisera la chance.

Afin que les gens les plus modestes puissent tenter la fortune, on a introduit les cinquièmes de billets qui s'arrachent rapidement. Pour un franc seulement vous pouvez essayer de gagner un lot.

C'est un essai qu'on doit tenter à la veille des fêtes de fin d'année.

La Loterie romande offrira à des milliers de personnes la possibilité de passer le Nouvel An dans la joie. Pourquoi ne seriez-vous pas du nombre ?

Christophe Colomb, à la fin d'un long voyage, demandait à ses compagnons de lui laisser trois jours pour découvrir un monde...

Il ne vous en reste à vous que quelques-uns pour gagner peut-être le... Pérou !

Ne vous découragez pas au moment d'atteindre au but. Prenez vos billets aujourd'hui même afin de n'avoir pas à regretter, samedi, d'avoir laissé passer le moment favorable.

La situation

Samedi, le Conseil de la S. d. N. s'est réuni à Genève à la demande du gouvernement de Finlande ; on sait qu'il est compétent pour prononcer l'exclusion d'un membre du sein de la Société. Par contre, dès lundi c'est l'Assemblée qui tient ses assises ; à elle incombe la mission de désigner l'agresseur et de décider le sanctions.

Depuis quelques années, l'institution de Genève est tombée dans le plus grand discrédit à cause de la politique incohérente qu'elle a suivie. Si elle a le courage de désigner à la face du monde l'agresseur de la Finlande et d'organiser ensuite une croisade effective en faveur de ce pays, elle peut regagner une partie du prestige qu'elle a perdu. Depuis l'anéantissement de la Pologne, il y a d'ailleurs différentes questions à mettre au clair : l'attitude de la France et de l'Angleterre en particulier vis-à-vis de la Russie n'est pas nette et une rupture des relations diplomatiques entre ces deux pays et les Soviets apparaît comme tout à fait normale.

Aujourd'hui, le monde entier attend que Genève apporte un secours efficace à l'héroïque Finlande qui résiste sur tous les points de sa frontière, à tous les assauts bolchévistes. En Carélie, malgré une écrasante supériorité numérique, les Russes n'ont pas réussi à percer la ligne Mannerheim ; cependant les Finlandais qui luttent à un contre dix ne pourront pas tenir indéfiniment, d'autant plus que les troupes soviétiques ont amené à pied d'œuvre une artillerie lourde redoutable qui pilonne incessamment les ouvrages fortifiés. Les Finlandais ne peuvent malheureusement pas opposer à l'ennemi de tels moyens de défense et il est fort probable que les Russes parviendront à démolir les obstacles qui s'étendent sur une largeur de 4 kilomètres.

C'est pourquoi le gouvernement finlandais a adressé à tous les pays du monde un appel disant notamment : « Notre position comme avant-poste de la civilisation nous autorise à attendre une aide active de la part de toutes les nations civilisées. »

L'opinion du monde entier s'émeut. En Suède un comité s'est constitué dans le but de recruter des contingents internationaux de volontaires pour secourir la Finlande. Un premier corps franc s'est déjà embarqué de New-York dans ce but ; un autre est en formation. Aux Etats-Unis, le sénateur Van den Berg a demandé la rupture des relations avec l'U. R. S. S. On assure aussi que le président Roosevelt n'appliquera pas la loi de neutralité entre la Finlande et la Russie, afin de laisser la porte ouverte aux crédits américains pour la Finlande.

En Suède, l'opinion exige qu'on vienne en aide au voisin de l'est. Considérant la situation comme grave, le gouvernement vient de nommer un général. Le moral des troupes finlandaises est excellent ; on ne peut en dire autant de certains éléments de l'armée russe dont la préparation est insuffisante et l'équipement défectueux.

On note une activité accrue sur mer : les Anglo-Français annoncent que trois sous-marins ont été détruits et que trois autres se sont rendus par suite du manque de provisions. Il y a eu aussi quelques vapeurs coulés par des torpilles et des mines et un destroyer anglais endommagé.

X.

Nouvelles résumées

A l'étranger

La guerre navale. — Tous les jours, de nombreux vapeurs sont coulés par les mines et les sous-marins. Par contre, ces derniers sont aussi détruits à une cadence de 3 à 4 par semaine.

L'Amérique contre la Russie. — Un sénateur américain a demandé que les Etats-Unis rompent toute relations avec la Russie. Ce serait une excellente occasion de mettre en pratique la solidarité inter-américaine, car les républiques sud-américaines ont demandé l'exclusion de l'U. R. S. S. de la S. d. N., et les Etats-Unis devraient profiter de cette opportunité.

Moscou et le droit des gens. — Le gouvernement des Soviets juge que les mesures britanniques contre l'exportation des marchandises allemandes violent le droit des gens et plus particulièrement le commerce et les intérêts des Etats neutres qui sont considérablement lésés par ces dispositions. Moscou est bien mal placé pour lancer la moindre protestation quand on assaillit sans raison un petit peuple voisin qui doit lutter à 10 contre 1.

Le roi d'Angleterre en France. — Le roi George VI est rentré dimanche à Londres, après sa visite au corps expéditionnaire britannique en France. La traversée de la Manche a eu lieu en toute tranquillité.

Un autobus sous un train : 19 morts

Aux environs de Voeckla (Autriche), un train de voyageurs a tamponné un autobus transportant 38 ouvriers. La locomotive a traîné l'autobus qui a heurté un poteau télégraphique. La voiture fut complètement détruite. Douze ouvrières et le chauffeur ont été tués sur le coup. Six ouvriers ont succombé peu après l'accident. Sur le vingt autres ouvriers, plusieurs sont grièvement blessés.

PÉPINIÈRES
NESTOR GAILLARD SAXON
(Successeur de Gaillard Frères)
Téléphone No 6 23 61
Abricotiers, Pommiers, Poiriers, etc.
Grand choix en hautes, demi et basses tiges

VALAIS

Visite sanitatre complémentaire obligatoire

Visites prévues dès le 15 décembre :

A Martigny-Ville, cour Ecole primaire, à 8 heures :
SEMBRANCHER et VOLLEGES, le 16 décembre.
FINHAUT et SALVAN, le 18 décembre.
BATIAZ, BOVERNIER et TRIENT, le 19 décembre.
FULLY, classes 1899 à 1908, le 20 décembre.
FULLY, classes 1909 à 1919, le 21 décembre.

A St-Maurice, cour Ecole primaire, à 8 heures :
MASSONGEX et EVIONNAZ, le 22 décembre.
ST-MAURICE, classes 1899 à 1914, le 23 décembre.
ST-MAURICE classes 1915 à 1919 et VEROSSAZ et MEX, le 2 janvier 1940.
VERNAYAZ, COLLONGES et DORENAZ, le 3 janv.

A Monthey, cour Ecole primaire, à 8 heures :
MONTHEY, classes 1899 à 1905, le 4 janvier.
MONTHEY, classes 1906 à 1913, le 5 janvier.
MONTHEY classes 1914 à 1919, et COLLOMBEY classes 1914 à 1919, le 8 janvier.
COLLOMBEY classes 1899 à 1913, et VIONNAZ, le 9 janvier.
TROISTORRENTS, classes 1899 à 1912, le 10 janv.
TROISTORRENTS classes 1913 à 1917, et CHAMPERY, le 11 janvier.
TROISTORRENTS classes 1918 et 1919 et VAL D'ILLIEZ, le 12 janvier.
PORT VALAIS classes 1899 à 1917, et ST-GINGOLPH, le 13 janvier.
PORT VALAIS classes 1918 et 1919 et VOUVRY, le 15 janvier.

A Sion, cour Ecole des garçons, à 8 heures :
ST-MARTIN et MASE, le 16 décembre.
SAVIESE, classes 1899 à 1909, le 18 décembre.
SAVIESE, classes 1910 à 1919, le 19 décembre.
SION, classes 1899 à 1902, le 20 décembre.
SION, classes 1903 à 1906, le 21 décembre.
SION, classes 1907 à 1910, le 22 décembre.
SION, classes 1911 à 1914, le 23 décembre.

Chamoson. - † Mlle Ida Aubert.

On nous écrit :

A St-Pierre-des-Clages vient de s'éteindre une personne d'un rare mérite et d'une exceptionnelle valeur.

Mlle Aubert nous quitte après avoir donné à la grande cause de l'éducation et de l'instruction primaires plus de trente années de magnifique activité et de dévoûment absolu.

Trente années durant lesquelles une étonnante fraîcheur d'âme et un enthousiasme vibrant se sont maintenus sans fatigue à un degré extraordinairement élevé.

Un si beau tempérament servi par une intelligence très vive et une probité professionnelle scrupuleuse ne pouvait que produire dans le champ de la jeunesse la plus belle moisson.

Ceux qui ont eu le privilège de suivre Mlle Aubert tout au long de ses années d'enseignement et qui l'ont vue dans sa classe ont connu l'institutrice parfaite, celle qui a élevé sa tâche et sa mission à la hauteur d'un sacerdoce.

Devant cette tombe bien trop tôt ouverte et cette carrière qui s'achève on veut penser qu'un tel exemple ne sera point perdu. Il inspirera ceux qui, à des titres divers, portent sur leurs épaules le poids de la responsabilité magnifique de forger le Pays de demain.

Les épreuves n'auront point manqué à Mlle Aubert. Elles ont embelli et trempé mieux encore son âme d'un si beau métal.

Ce fut le haut destin de cette femme d'élite de se donner toujours et de souffrir.

Et nous qui savons si bien ce qu'elle fut, nous savons tout ce que Chamoson perd en la perdant.

Et nous nous inclinons très bas, l'âme pleine d'une intense émotion devant cette belle vie et cette belle mort. Ed. Giroud, prés.

— L'ensevelissement de Mlle Aubert a eu lieu dimanche 10 décembre, à 11 h., à St-Pierre-des-Clages.

Nécrologie

Vendredi a été ensevelie, à Vétroz, Mlle Irma Pillet, fille du juge de la commune, M. Olivier Pillet.

Etant sommelière à Martigny, une mauvaise grippe la força de quitter son travail il y a quelques semaines et des complications amenèrent la mort, à l'âge de 23 ans seulemnt, de cette brave jeune fille.

— On a enseveli le même jour, à St-Pierre-des-Clages, Mlle Ida Vergères, institutrice, âgée de 52 ans et qui avait pratiqué l'enseignement pendant plus de trente ans à Chamoson. Mlle Vergères avait dû quitter l'enseignement il y a un an et elle est décédée à l'Hôpital du district de Monthey.

Nos condoléances à toute les familles endeuillées.

Que faire de notre argent ?

La spéculation effrénée d'après guerre sur certaines devises étrangères a presque toujours réservé des surprises désagréables, de grosses déceptions, voire des ruines.

Il en existe d'ailleurs, en ce moment, encore de cuisants souvenirs.

Pourquoi aussi confier l'argent péniblement acquis à des entreprises étrangères parfois éblouissantes de promesses et de gains alléchants mais difficilement contrôlables alors que nous n'avons pas besoin de sortir de la Suisse et même de notre cher Valais pour tirer des trésors de sa terre et de son climat spécial ?

PROPRIETAIRES !

Si vous voulez opérer sérieusement et sur terrain sûr ;

Si vous voulez placer un capital, petite relativement, et dont la valeur intrinsèque grandira graduellemnt et sûrement ;

Si vous voulez vous assurer un intérêt certain et élevé ;

Si vous voulez, pour l'avenir, assurer et augmenter la fortune de vos enfants ;

Créez des vergers modèles tout en ne négligeant pas ceux déjà existants.

Il y a des personnes pessimistes qui, depuis vingt ans, croient encore et disent que nous allons, en intensifiant nos plantations fruitières, vers une surproduction, alors que la réalité nous fait entrevoir, à mesure que la production augmente et que le contrôle des fruits est mieux compris, une demande toujours plus forte.

L'Etat du Valais a fait de gros efforts pour encourager et développer cette culture essentiellement valaisanne et d'avenir tant par des cours, conférences, expositions, etc. que par la création de notre Ecole cantonale d'agriculture.

Il a également alloué en son temps des subsides pour encourager la création de pépinières ; aussi, celles-ci sont-elles en mesure actuellement de suffire à tous les besoins du canton en sujets de choix et en variétés recommandées officiellement et désirées par le commerce.

N'hésitez donc pas de leur demander tous les renseignements concernant vos futures plantations fruitières aux pépiniéristes autorisés et plantez, plantez encore... X.

Pour développer le tourisme valaisan

(Ecrit avant la mobilisation, cet article n'a pas pour autant perdu de son actualité. Si la valeur de certaines considérations s'émousse provisoirement en ce qui concerne l'étranger, elle s'en trouve renforcée vis-à-vis de la clientèle suisse, plus nécessaire que jamais à notre pauvre hôtellerie, dont elle va constituer l'apport essentiel.)

Trop nombreux sont encore les gens qui ignorent ou mésestiment le rôle de premier plan, le rôle essentiel, que joue le tourisme dans l'économie valaisanne. Il nous vaut en effet un apport que l'on évalue à 15 ou 20 millions de francs par an. C'est là une somme deux ou trois fois supérieure à celle que représente le produit de notre arboriculture ou de notre viticulture. De fait, « quand l'hôtellerie va, tout va », dit-on quelquefois et avec beaucoup de raison.

Insignifiante il y a quelques années, la saison d'hiver représente actuellement le quart du volume total de notre tourisme. C'est encore beaucoup trop peu. Dans d'autres régions suisses, elle est bien plus importante déjà que l'été. Il importe donc qu'un gros effort soit tenté pour faire connaître et apprécier le Valais hivernal et créer un mouvement en vue d'attirer chez nous la masse imposante des gens qui pratiquent les sports de la neige.

De plus en plus nombreux sont, en effet, ceux qui prennent leurs vacances en hiver. Le ski se propage dans tous les pays. Les jeunes qui s'y exercent seront bientôt presque autant de clients pour les stations d'hiver. On peut même entrevoir le temps prochain où le ski amènera une modification profonde de la structure de notre tourisme. Pour quelques-unes de nos stations — Montana, Crans, Verbier — la saison d'hiver n'est-elle pas devenue déjà plus importante et beaucoup plus longue que l'été ?

Ces perspectives ne doivent pas laisser indifférents ceux que préoccupent le sort et le développement économique du canton. Nous nous devons de suivre cette évolution avec toute l'attention qu'elle mérite et de prendre les dispositions nécessaires pour tirer parti de cette situation et ne pas nous laisser distancer comme ce fut le cas jusqu'ici.

Pour cela, il ne sera pas de trop des efforts conjugués de tous. Un des appuis les plus utiles que rencontreront en ce domaine l'Union valaisanne du tourisme et les sociétés de développement sera indubitablement celui de l'Association valaisanne des clubs de ski. Nous tenons à le relever et à dire la confiance que nous plaçons en ce groupement au moment où il s'affirme, où il manifeste de si louables intentions et une activité si prometteuse.

L'expérience de nombreuses années a prouvé qu'il ne suffit pas, pour attirer la clientèle d'hiver, de lui offrir de beaux champs de neige, du soleil et des hôtels confortables, qu'il ne suffit pas non plus de publicité, si habile et importante soit-elle.

Il est d'autres éléments auxquels la clientèle est beaucoup plus sensible. Nous voulons parler de l'organisation des sports dans nos stations, du prestige des écoles et des coureurs, de la réputation des équipes. Snobisme ou non, ce sont là des facteurs qui, pour la grosse masse des amateurs de sports d'hiver, sont déterminants dans le choix d'une région ou d'une station. Quiconque est tant soit peu au courant de ces problèmes sait, par exemple, le rôle qu'a joué le nom d'un David Zogg dans le développement d'Arosa. Il sait l'atmosphère et la réputation qu'ont créées en faveur des Grisons et de l'Oberland bernois les grandes manifestations qui s'y déroulent ainsi que les victoires de leurs champions et le renom de leurs professeurs.

Inspirée par un souci patriotique auquel on se doit de rendre hommage, l'Association valaisanne des clubs de ski s'est préoccupée de combler ce retard. Malgré les moyens dérisoires dont elle dispose, elle s'est mise déjà à la tâche, jetant des jalons et préparant les moissons futures. Son coup d'essai fut un coup de maître, puisque l'équipe valaisanne de fond qu'elle délégua, fin février dernier, aux courses nationales suisses de relais, aux Mosses, y remporta une victoire éclatante et très remarquée, battant de plus de 15 minutes l'équipe seconde, celle des Grisons.

Cette manifestation a prouvé une fois de plus que notre canton possède, parmi ses skieurs, des éléments de valeur susceptibles d'assurer la réputation du ski valaisan. Ces éléments, ces pépinières, il faut les styler, les entraîner et leur donner l'occasion de se mettre en vedette. Nos champions, il faut qu'ils puissent sortir et inscrire leurs noms au palmarès des grandes compétitions dont le monde sportif de tous les pays attend les résultats et en fait dépendre son jugement et son choix. Ces champions, il faut que, sur les pistes artificielles où les skieurs des villes se mettent en forme avant la saison, ils puissent, par leurs démonstrations, influencer les décisions du public. Il faut que l'on fasse appel aussi à nos professeurs pour les cours et les conférences qu'ONST ou CFF organisent à l'étranger.

La tâche est donc abondante où l'A. V. C. S. peut être utile à notre tourisme. Elle le sait. Elle a conscience des services qu'elle peut rendre au pays. Aussi s'est-elle mise résolument au travail. Et pour nous, qui avons pu suivre son labeur patient, qui savons le programme que, sans bruit, elle a élaboré et dont elle prépare la réalisation, ce nous est un devoir de rendre publiquement hommage à son initiative. L'esprit qui l'inspire, le dévouement qui anime ses dirigeants méritent notre reconnaissance et notre appui, et c'est un véritable devoir moral pour chacun de soutenir ces efforts.

Pour que soit mieux connu le Valais hivernal et plus prospère notre tourisme, il faut aider l'Association valaisanne des clubs de ski.

Pierre Clambin.

Moto-Club valaisan

Les délégués du Moto-Club valaisan, au nombre de 35, ont tenu dimanche leur assemblée chez Kluser, à Martigny, sous la présidence de M. Joseph Gaspoz, président central. M. Edmond Roten secrétaire et M. Joseph Volken n'avaient pu prendre part à l'assemblée, pour cause de deuil et de maladie.

MM. Fluckiger, Schlotz et Favre Engelbert ont été nommés membres du Comité directeur et M. Joseph Balma président de la Commission sportive.

Le programme sportif pour la saison prochaine prévoit un motoskijoering à Montana, dans le courant du mois de janvier, une course sur le parcours Martigny-Salvan au mois d'août et une grande assemblée à Riddes, en septembre.

A l'issue de la séance, un banquet eut lieu, au cours duquel MM. Joseph Gaspoz président de la société, Kluser conseiller communal et Joseph Balma prononcèrent des discours.

Aux C. F. F.

Sont promus ou nommés : commis de gare de IIe classe à Ardon : Camille Darbellay (Sion) ; ouvrier aux manœuvres de 1re classe à Brigue : Auguste Seiler ; ouvrier de la voie à Brigue : Johann Anderegg. Mises à la retraite : Emile Tille, garde-voie, Aigle ; Albert Meilland, commis de gare, Martigny.

Dispenses du service militaire

Devant l'ampleur que prennent les demandes de dispense, la Confédération a mis au point une réglementation et une procédure spéciales pour leur octroi.

Il y a lieu tout d'abord de distinguer entre **dispense** et **congé.**

Tandis que le **congé** est fondé sur des raisons d'ordre personnel et doit être demandé par la voie du service, la **dispense** repose sur des raisons d'ordre économique impérieuses et n'est requise que pour une durée prolongée, ou pour une libération du service de deux ou plusieurs jours par semaine pendant une longue période.

La demande de dispense est faite en général par l'employeur. La **procédure** varie suivant les trois catégories d'entreprises ci-après :

1. **Les entreprises industrielles soumises à la loi sur les fabriques ou travaillant pour la défense nationale,** relèvent de la section intéressée de l'économie de guerre du Département fédéral de l'économie publique. Les demandes sont adressées directement à la section compétente sur la formule « Proposition de dispense », jaune, en trois exemplaires. La section examine la demande et la transmet, avec son préavis, au Département militaire fédéral.

2. **Les entreprises d'importance purement locale** (agriculture, magasins de vente, petites exploitations, artisanales, etc.).

Elles devront présenter leurs requêtes à l'administration communale de la localité où elles ont leur domicile. Les demandes sont faites en 3 exemplaires sur formules roses D, que l'on peut demander au Département militaire cantonal ou à l'Office cantonal du travail. La Commune transmet la demande à l'office cantonal du travail avec ses observations.

Avant d'être transmises au Département militaire fédéral, les demandes sont examinées par une commission cantonale qui est appelée à donner son avis et qui est composée d'un représentant de l'Office cantonal du travail, d'un représentant du Département militaire et d'un troisième membre interchangeable, choisi dans les groupements professionnels intéressés (Chambre de commerce, Union des Arts et Métiers, Ucova).

3. **Les entreprises qui, sans entrer dans la catégorie définie sous chiffre 1, ont une activité qui déborde le cadre de la localité où elles ont leur siège** (banques, assurances, publicité, commerces de gros, imprimeries, hôtels, tourisme, secrétariats et administrations privées, etc.).

Les demandes doivent être adressées, en trois exemplaires, à la **Chambre valaisanne de Commerce,** à Sion, auprès de laquelle les intéressés peuvent se procurer les formules de « Propositions de dispense ».

La Chambre de Commerce soumet les requêtes à l'examen d'une commission de trois membres qui, après enquête et après avoir consulté notamment le groupement professionnel de la branche à laquelle appartient le demandeur, les transmet, avec son préavis, à l'Office de guerre compétent puis, par le canal de ce dernier, au Département militaire fédéral.

* * *

Les dispenses ne s'appliquent, en principe, qu'aux militaires de la landwehr de IIe ban et du landsturm, ainsi qu'aux hommes des services complémentaires. A titre exceptionnel et en cas de nécessité absolue, elles pourront être étendues à des militaires de l'élite ou de la landwehr de Ier ban.

De toute façon, une proposition de dispense ne doit être présentée que si celui qui fait l'objet de la demande est **absolument indispensable** à son poste civil et que s'il n'est pas possible, sans inconvénient majeur, de le remplacer provisoirement.

Nous rendons attentifs les employeurs qui formuleront des demandes aux prescriptions qui figurent sur les deux pages intérieures de la formule de dispense.

GYMNASTIQUE

L'assemblée ordinaire des délégués de l'Association cantonale valaisanne aura lieu dimanche 17 décembre, à 14 h., à l'Hôtel de la Poste, à Viège.

ORDRE DU JOUR :

1. Appel.
2. Protocole de l'assemblée de 1938.
3. Comptes : a) Comptes de 1939 ; b) Fixation de la cotisation pour 1940 ; c) Budget 1940 ; d) Désignation des vérificateurs des comptes de 1940.
4. Rapports de gestion : a) Comité cantonal ; b) Comité technique.
5. Rapport des commissions : a) Pupilles ; b) Propagande ; c) Gymnastique préparatoire.
6. Nominations : a) Membres honoraires ; b) Membres vétérans.
7. Plan de travail pour 1940.
8. Divers.

A l'issue des délibérations, il sera projeté deux films (gymnastique des pupilles et Fête cantonale valaisanne de gymnastique de 1939 à Sion).

Blessé d'un coup de hache

Un enfant de M. Lugon s'amusait à couper du bois, au hameau de Maragnenaz, près de Sion, quand l'instrument atteignit le genou. Les médecins ne peuvent encore se prononcer sur les conséquences de cet accident.

FOOTBALL LES SPORTS

Ire ligue : Monthey-Dopolavoro, 3 à 4.
IIe ligue : Sierre-Tour-de-Peilz, 4-8 ; Martigny I-Monthey II, 1-1.
IIIe ligue : Chalais-Villeneuve, 4-2.
IVe ligue : Chippis-Brigue, 3-0.

Monthey-Dopolavoro, 3-4

Cette partie s'est jouée devant une galerie plutôt clairsemée pour cause de mauvais temps. Le terrain est très glissant. Après quelques minutes de jeu, les visiteurs marquent ; quelques instants après, Monthey égalise. Ensuite, Dopolavoro marque un deuxième suivi du but égalisateur de Monthey. Le club genevois marque à nouveau et Monthey égalise.

Si ce petit jeu continue, à toi, à moi, ce sera plutôt amusant.

Le repos est sifflé sur ce résultat : 3-3. Les visiteurs ont marqué une légère supériorité.

Pendant toute la deuxième partie il ne fut marqué qu'un but, par les visiteurs, avec beaucoup de chance.

Dopolavoro est très vite et résistant. Les joueurs vont sur la balle et n'attendent pas qu'elle leur vienne sur le pied ; ils sont de gros travailleurs et leur allure vive a duré jusqu'à la dernière minute.

Monthey jouait avec deux remplaçants, Forneris et Marquis III étant empêchés. Le remplacement du centre-demi par Schrœter ne fut pas heureux, car hier un trou existait à cette place. Le courage a manqué d'un bout à l'autre de la partie à ce joueur.

Les armées britanniques. — Le nombre des jeunes Anglais qui se présentèrent samedi aux bureaux de recrutement afin de se faire inscrire pour le service militaire s'élève à 238,585.

AVIS

Jusqu'à maintenant nous avons expédié le journal à nos abonnés à un prix bien inférieur à celui de beaucoup d'autres journaux paraissant deux fois par semaine. Avec le nouveau renchérissement du prix du papier, dès le 1er janvier prochain, nous sommes obligés de procéder à un ajustement du prix de l'abonnement. Ce dernier sera augmenté de 50 ct. seulement par an pour les abonnés recevant le journal une fois par semaine et 1 fr. pour ceux le recevant deux fois.

Nous espérons que nos abonnés continueront à nous être fidèles malgré cette légère augmentation et nous les en remercions d'avance.

L'ADMINISTRATION.

Un avis inséré dans un quotidien lausannois mentionne que les journaux de la Suisse entière se voient contraints d'élever le prix de leur abonnement.

SUISSE

Toujours les armes à feu

A Montavon (Jura bernois), des enfants jouaient avec un fusil lorsqu'un coup partit atteignant une fillette de 13 ans qui fut tuée sur le coup.

Parents, ne laissez jamais des armes à feu entre les mains de vos enfants.

Honneur à un gymnaste

Le dernier numéro du « Gymnaste suisse » publie les lignes suivantes :

« Le canton de Fribourg vient de voir attribuer, à la suite d'un recours, son septième siège au Conseil de la nation, à M. Robert Colliard, syndic de Châtel-St-Denis, le populaire chanteur de la fête des vignerons de 1927.

Cette élection réjouit non seulement la grande famille des gymnastes qui trouvera en lui un défenseur à Berne, mais encore ses nombreux amis de partout qui ne cessent de lui témoigner leur sympathie pour l'honneur qui lui échoit. Couronné fédéral aux nationaux à la fête de Lausanne, en 1909, alors qu'il était âgé de 22 ans, M. Colliard est membre honoraire cantonal et il a toujours conservé un amour particulier pour la gymnastique. Ses trois fils, aujourd'hui sous les drapeaux, sont au nombre des « as » lutteurs fribourgeois. Félicitons cette famille de gymnastes et adressons des compliments bien mérités à notre vieil ami Robert pour son élection aux Chambres fédérales, où il représentera dignement notre canton. »

On sait que M. Colliard remplace à Berne, comme conseiller national, M. Musy ancien conseiller fédéral.

Une taxe spéciale pour étrangers ?

Au cours de la session de septembre des Chambres fédérales, M. Keller, conseiller national, d'Aarau, avait suggéré l'introduction d'une taxe spéciale pour les étrangers qui ne sont tenus, dans leur pays, ni au service militaire, ni à une prestation complémentaire. Cette taxe, qui répondrait à peu près à notre taxe d'exemption du service militaire, devrait réparer partiellement l'injustice provenant de ce que les étrangers ne font pas de service militaire chez nous ni ne paient de taxe d'exemption.

Le Conseil fédéral vient de répondre comme suit à cette petite question :

« En vertu des traités d'établissement et de commerce en vigueur, la grande majorité des étrangers domiciliés en Suisse (le 96 ½) ne peuvent, sous réserve de la réciprocité, être soumis à des impôts spéciaux, en particulier à aucune **taxe d'exemption du service militaire.** Le Conseil fédéral estime, de ce fait, qu'il n'est pas indiqué de prendre des mesures de la nature indiquée dans la question. Des Etats dont l'attitude nous intéresse particulièrement pourraient précisément prendre prétexte d'une proposition suisse de suppression des dispositions relatives à la taxe militaire et aux contributions spéciales à payer par les étrangers pour demander une revision totale des traités dont il s'agit. Mais les circonstances actuelles se prêtent aussi mal que possible à une revision. Cependant, les autorités fédérales se tiennent au courant du traitement appliqué à l'étranger aux Suisses en ce qui concerne le service militaire et des compensations éventuelles imposées pour non-accomplissement de ce service. Si des Suisses à l'étranger étaient traités moins favorablement que les ressortissants des Etats entrant en question le sont en Suisse, le Conseil fédéral ne tarderait pas à prendre les mesures indiquées. »

Accourez et enlevez

Pendant que la pluie fouette les vitres, nous parlions, hier soir, entre amis, de la chance, du hasard et de leurs mille formes étranges.

En Italie, c'est les « gettatori » ; en Orient, l'amlette. Chez nous, cent talismans aux vertus incomparables : le plomb fondu, le marc de café, la dame de pique, le chiffre 13, le vendredi, la fée, l'influence des comètes, que savons-nous encore ?

Tout cela se concentre en un mot : la veine.

Est-ce à conclure que nous devons admettre aveuglément que ces talismans sont des porte-bonheurs assurés ? Non, certes, il faut des faits prouvés, et, alors, nous croyons.

C'est la méthode de Descartes et de Bacon.

Quoi d'étonnant, dès lors, que nous nous conduisions d'après cette conviction dans l'achat des billets de la Loterie de la Suisse romande ?

C'est le tout dernier délai.

A côté du billet entier, il a été créé des cinquièmes qui ont une vogue à éclipser le soleil, étant donné qu'ils multiplient les chances et les gains. C'est le talisman qui ne trompe pas.

Accourez donc pendant qu'il en est temps et enlevez tout.

Il ne s'agit pas de jongleries mais de réalités dont l'acheteur sera le premier bénéficiaire. Défileront ensuite les œuvres du soldat et les œuvres nationales d'assistance et de charité. En Valais, les besoins sont grands et les catastrophes les rendent plus grands encore.

Oui, il existe des objets dont l'influence est heureuse. Le billet de la Loterie romande est un de ces objets. Accourez et enlevez.

MARQUE DE GARANTIE B·R·G
Horlogerie - Bijouterie - Lunetterie
E. BERGER
Horloger diplômé, Place Centrale
MARTIGNY
Grand choix de montres, horloges, carillons, réveils, bijoux or 18 K. et plaqué or
Achetez chez un compatriote, horloger du pays! Vous serez bien servi

MARTIGNY

Décès d'un doyen

On ensevelira, demain mercredi, un doyen, sinon le doyen de la paroisse de Martigny, M. Joseph-Eloi Giroud, de Ravoire, décédé dans sa 93e année. Le défunt est le dernier vétéran de 1870 dans la commune de Martigny-Combe. S'étant marié à l'âge de 22 ans, avec Mlle Joséphine Pillet, de Ravoire, les noces d'or furent fêtées en 1919 et les deux époux vécurent encore ensemble 14 ans, soit pendant 64 ans au total. La mort de Mme Giroud survint en 1934, alors qu'elle était âgée de 86 ans.

Comme beaucoup de ses concitoyens, le père Giroud, qui eut deux garçons et qui était agriculteur, fit pendant vingt-cinq ans des saisons en Tarentaise comme fruitier ou occupant un autre emploi dans les alpages.

Ces deux dernières années, plusieurs nonagénaires de Martigny-Combe nous ont quitté. Il n'y aura guère de communes en Valais où l'on vit aussi âgé.

Exercice d'alarme

Nous rappelons à la population des localités astreintes à la D. A. P. qu'un exercice d'alarme aura lieu le vendredi 15 décembre 1939 dans la matinée.

L'ordonnance du Département militaire fédéral du 5 octobre 1937 prévoit en cas d'alerte aux avions :

Art. 12. — En cas d'alerte aux avions, chacun doit immédiatement quitter la chaussée et se rendre dans un autre endroit approprié à l'intérieur d'une maison.

Si ce n'est pas possible, il faut chercher à se mettre en sécurité dans les embrasures des portes, les corridors, les passages souterrains ou derrière les saillies des murs.

Il est interdit de quitter les immeubles avant le signal de « fin d'alerte ».

Avant de quitter les immeubles, il faut vérifier s'il n'y a pas danger de gaz.

Art. 15. — Dans les localités, tous les véhicules doivent être arrêtés immédiatement et abandonnés à l'extrême droite de la chaussée.

Les croisées et les débouchés de rues doivent demeurer libres.

Il faut éteindre les lumières des véhicules dans la mesure du possible.

Les freins doivent être serrés, les moteurs arrêtés.

Les occupants doivent abandonner le véhicule et se mettre à l'abri.

Art. 14. — Les tramways doivent s'arrêter dans un endroit propice, à proximité d'abris.

Les lampes de l'intérieur doivent être éteintes.

Les voyageurs et le personnel se mettent à l'abri.

Art. 15. — Les animaux de trait doivent être dételés et attachés solidement à l'écart, afin de ne pas constituer un danger pour la circulation.

L'arrêté fédéral du 24 juin 1938 réprimant les infractions en matière de défense aérienne passive est applicable.

Nous comptons sur la bonne volonté et le patriotisme de tout le public et espérons n'avoir pas à sévir.

Le Chef local.

Harmonie municipale

Cette semaine, reprise des répétitions partielles : **mardi :** bois et saxophones ; mercredi : cuivres et batterie ; **vendredi :** générale. On est prié de ne pas manquer.

Gym d'hommes

Assemblée générale demain mercredi à 20 h. 30, à l'Hôtel Kluser. Nomination de membres honoraires. Divers. Présence indispensable.

MONTHEY

Décisions du Conseil communal

Le Conseil adopte les normes applicables au personnel de la Commune de Monthey mobilisé.

— Il nomme une commission de 3 membres chargée de préaviser sur les demandes de dispense de militaires.

— Il décide de ne pas autoriser les lotos en 1939.

— Il décide d'organiser comme les années précédentes un arbre de Noël.

— Il entend un rapport de son président sur les démarches entreprises auprès du Conseil d'Etat pour obtenir que les travaux de correction du canal des Mangettes soient exécutés cette année encore.

Pour être heureux, il suffit de n'oublier jamais qu'au dessous d'une infortune, il y a toujours une infortune plus grande encore.

Un appel aux peuples civilisés

Le Parlement finlandais vient d'adresser la proclamation suivante à tous les peuples civilisés du monde :

« Le peuple finlandais, qui a toujours essayé de rester en bons termes avec toutes les autres nations et qui fondait son avenir sur un travail pacifique, est aujourd'hui victime d'une agression brutale de la part de son voisin de l'est. Sans avoir fourni le moindre prétexte à cette agression, on nous a imposé cette lutte. Le peuple finlandais se bat pour son indépendance, sa liberté, son honneur. Nous défendrons notre religion, nos foyers et tout ce que les peuples civilisés considèrent comme sacré. Jusqu'à présent, nous nous battons seuls contre un pays menaçant d'envahir notre territoire. Quoiqu'il s'agisse en réalité de défendre tout ce que l'humanité a de plus précieux, nous avons prouvé que nous voulions faire tout ce que nous pouvions dans cette lutte. Mais, nous croyons que le monde civilisé, qui nous a déjà témoigné sa grande sympathie, ne nous laissera pas nous battre seuls contre un ennemi supérieur en nombre. Notre position, comme avant-poste de la civilisation occidentale, nous autorise à attendre une aide active de la part de toutes les nations civilisées. A toutes ces nations, le peuple finlandais adresse aujourd'hui cet appel. »

Comment se déroulent les combats dans le nord de la Finlande

Un « punkos » (poignard national finnois), une mitrailleuse étonnamment légère qui ne pèse pas plus qu'une machine à écrire portable ordinaire, et une paire de skis, telles sont les armes dont se sert le soldat finnois dans cette guerre étrange qui se déroule dans un paysage fantasmagorique, sur la neige et dans l'obscurité de la nuit arctique. Toute l'expérience que l'on peut avoir de la guerre moderne ne sert à rien pour comprendre dans tous ses détails la résistance opposée par les Finlandais aux colonnes russes. Cette guerre est tout autre chose qu'un conflit habituel, car elle a lieu dans des conditions géographiques et tactiques qui sortent de l'ordinaire, et il est fort possible que le punkos, la mitrailleuse et les skis jouent un rôle bien plus important que toutes les autres armes dont se servent les armées modernes.

Les Finnois ont adopté sur leur front du nord une tactique qui a produit les meilleurs résultats. Enveloppés dans leurs manteaux blancs, ils sont presque invisibles, et cachés derrière les rochers et les arbres, ils laissent leurs adversaires s'approcher tranquillement et sans méfiance pour les attaquer ensuite au moment voulu. Le punkos qui frappe du bas vers le haut du ventre produit une blessure terrible.

D'après les dernières nouvelles, cette nouvelle méthode de combat aurait des effets désastreux sur le moral des troupes russes qui n'ont pas la même maîtrise que les Finnois sur leurs skis, ni la même rapidité.

Le terrain de lacs et de marécages où se déroulent les combats est excellent pour les Finnois. Entre eux, s'étendent des forêts profondes et touffues, et des collines rocheuses. Les troupes finnoises ont été spécialement instruites pour combattre sur ce terrain, tandis que les troupes russes ont été soumises à une direction souvent inexistante. Les forêts et les rochers sont les meilleurs obstacles contre les tanks ; là où ces obstacles naturels n'existent pas, les Finnois ont construit un nombre incalculable de pièges à tanks qui constituent une ligne de défense de premier ordre et difficile à passer.

Les troupes finnoises espèrent qu'il tombera encore beaucoup de neige qui est leur meilleur auxiliaire. L'armée finnoise est très bien armée et équipée pour affronter les combats qui se déroulent dans le Nord. A part leur uniforme, qui est de la meilleure qualité, les soldats portent encore de grands manteaux gris-verts ou blancs. Leurs armes excellentes, rapides dans le tir, leur apportent une supériorité qui se manifeste journellement dans tous les combats.

Un général suédois. — Le gouvernement suédois vient de nommer le lieutenant-général Thœrnell commandant en chef de toutes les troupes suédoises.

La nomination d'un général en chef des troupes suédoises est considérée à Stockholm comme un indice de la gravité de la situation. Ce n'est qu'en cas de guerre que l'armée suédoise reçoit habituellement un commandant en chef.

Monsieur et Madame Charles GIROUD et leurs enfants Ulysse et Amédée, à Ravoire, ainsi que les familles parentes, ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Joseph-Eloi GIROUD

leur père, grand-père et parent, décédé le 11 décembre 1939 dans sa 93e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny mercredi 13 décembre à 9 h. 30.

DOMESTIQUE

On engagerait un bon domestique, sérieux, âgé de 30 à 50 ans, sachant bien traire et connaissant les travaux de la campagne. S'adresser au journal sous chiffre 2056.

A louer petit joli

Appartement

2 chambres et cuisine, à proximité de la gare de Martigny. S'adresser au journal sous chiffre 2055.

Lecteurs ! en répondant aux offres des petites annonces, n'omettez pas d'indiquer le numéro

Le Rhône

sera envoyé GRATUITEMENT dès ce jour au 31 décembre 1939 à tout nouvel abonné pour l'année 1940.

On s'abonne par simple carte postale. Prix : 6 fr. par an.

N'attendez pas

au dernier moment pour passer votre commande de

Cartes de visite

à l'IMPRIMERIE PILLET, à Martigny.

Livraison rapide et soignée

N 27

délicate enveloppe de chocolat un peu amer et suave crème de noisette.

C'est une réussite, la plus complète de **NESTLÉ**

Une bonne goutte pour les fêtes !

Malaga	le litre	1.80
Malaga (5 ans)	»	2.—
Vermouth Branca	»	1.80
Vermouth Ballor	»	1.80
Asti spumante „San Carlo"	la bout.	2.—
Asti spumante „Sto Stefano"	la bout.	2.—

(les meilleurs asti)

Livraison à domicile à partir de 10 litres.

Fr. Guareschi
Vins en gros
Tél. 6 13 15 Martigny-Gare

Légumes à vendre
(prix par 100 kg.)

Choux blancs, très fermes, fr. 17.-, Choux marcelins fr. 20.-, choux rouges fr 21.-, choux raves beurrés fr. 12 , fourragers fr. 8.-, racines à salade rouges fr. 20.-, carottes à bouillon rouges fr. 20.-, jaune d'or fr. 18.-, céleris pomme fr 30.- scorsonères (salsifis) fr. 60.-, poireaux vert gros fr. 30.-, Oignons moyens fr. 30.-, raves blanches fr 10.-, Echalottes fr. 95.- — Par 10 kg. augmentation de 2 cts par kg.

Se recommande : E Guillod-Mora, Nant (Vully), Tél. 4 5.

(Choux raves fourragers gros 15 000 kg. à vendre)

A vendre un superbe

chien-loup

S'adresser à Henri Schröter, Vivier, Martigny-Brg.

121A

Une heureuse fin d'année pour tous!

Pour tous les Romands car la 11me tranche de fin d'année de la Loterie romande se tirera en faveur des ŒUVRES DE SECOURS PENDANT LA MOBILISATION

Pour tous les gagnants - et ils seront plus nombreux! Car la liste de lots prévoit 40.000 Fr. et 4220 lots **de plus** que précédemment.

Mais hâtez-vous d'en profiter

Tirage irrévocable le 16 décembre à Genève

le billet **Fr. 5.-** le 1/5 **Fr. 1.-**

SION, Avenue de la Gare — Chèques postaux II c 1800

Marc CHAPPOT Ebénisterie-Menuiserie **Martigny-Ville** Tél. 61.413

CERCUEILS
SIMPLES ET DE LUXE
COURONNES

Maison valaisanne

Transports internationaux

HERNIE

Tous ceux qui souffrent de hernie et plus encore parfois de leur bandage, seront intéressés par la découverte d'un nouveau procédé de contention qui ne comporte ni **ressort** ni **pelote.**

Le **NEO-BARRERE,** dernière création des Etablissemts. du **Dr. L. BARRERE de PARIS,** réalise ce progrès considérable. Grâce à lui, les hernies, même volumineuses, sont intégralement contenues, sans risques d'étranglement ou d'élargissement de l'anneau.

Le **NEO-BARRERE** agit comme une main qui, posée à plat sur l'orifice, immobilise sans effort et dans tous les mouvements l'intestin dans sa cavité.

Nous invitons tous ceux qui sont gênés par un bandage à pelotes à venir essayer gratuitement le **NEO-BARRERE** à :

MARTIGNY, Pharmacie Morand, Av. de la Gare, le lundi 18 décembre.

SION, Pharmacie Darbellay, rue de Lausanne, le mardi 19 décembre.

Ceintures ventrières Barrère pour tous les cas de ptoses, descente, éventration, suite d'opérations chez l'homme et chez la femme. Les Ceintures Barrère sont toujours faites sur mesure.

Si une surface est polie, entretenez-la telle, nettoyez-la avec du Vim. Le Vim nettoie sans rayer — il laisse la surface nettoyée lisse, sans la moindre tache, car son action unique à double efficacité détache d'abord la saleté et l'enlève ensuite. Ménagez votre cuisinière — et ménagez-vous vous-même — nettoyez-la toujours avec du Vim.

VIM maintenant seulement **50 CTS**

Les événements

La guerre en Finlande

PAUVRES GENS !

Dans les rues d'Helsinki, des camions et des autos ont chargé des milliers et des milliers d'hommes, femmes et enfants pour les emmener au loin. Avant de partir ils avaient, obéissant à l'ordre du gouvernement, répandu de l'eau sur les toits de leurs maisons pour y former une couche de glace capable de les protéger des bombes incendiaires.

L'état-major finnois avait ordonné l'évacuation de toute la population d'Helsinki, à l'exception des travailleurs indispensables et des personnages officiels.

Les mines magnétiques vaincues

On déclare à Londres que la mesure prise par la marine britannique contre les mines magnétiques se révèle comme un succès considérable. Les bateaux de toutes les nations qui sont arrivées la semaine dernière dans les ports anglais, ont pu décharger 99,9 % de leurs cargaisons en Angleterre.

On mande de New-York que l'ingénieur suédois Henry Hallberg, établi aux Etats-Unis, a découvert un appareil qui résoudrait radicalement le problème des mines sous-marines. Cet appareil serait simple et bon marché et pourrait être utilisé par tous les navires. Les plans de cet appareil auraient été mis à la disposition de l'ambassade de Grande-Bretagne la semaine dernière. A l'aide de cet appareil, toutes les mines pourraient être rendues inoffensives à une certaine distance autour d'un bateau.

La guerre économique

Lundi 4 décembre sont entrées en vigueur les mesures prises par la Grande-Bretagne et la France en représailles du jet de mines dérivantes dans le voisinage des côtes britanniques.

Ce n'est pas là le seul moyen employé par les Alliés pour mettre l'Allemagne à bout économiquement. Ils s'emploient activement à la priver des possibilités que lui offrent encore les marchés des pays du sud-est européen. En vue de réaliser cet objectif ils achètent les produits en offrant un prix supérieur à celui payé jusqu'à maintenant par le Reich.

Du reste la Yougoslavie comme la Roumanie ont assez du système du troc. Ces pays sont saturés de marchandises allemandes et ils préfèrent naturellement vendre à qui les paie en devises.

La production roumaine de pétrole a déjà été achetée par la France et l'Angleterre et un agent commercial et politique actif de cette dernière se trouvait ces temps derniers en Yougoslavie.

Le Reich perd plus de sous-marins qu'il ne peut en construire

Le rédacteur naval de la « Press Association » émet l'opinion qu'à l'heure actuelle les Alliés coulent ou capturent des sous-marins allemands à une cadence plus rapide que les Allemands ne peuvent en construire.

Dans une récente déclaration sur les aspects navals de la guerre, M. Winston Churchill, premier lord de l'Amirauté, a estimé que l'ennemi perdait deux à quatre sous-marins par semaine.

On pense, d'autre part, que l'Allemagne, bien qu'elle fasse l'impossible pour compenser ses pertes, ne peut pas construire à une cadence plus rapide qu'à une moyenne de deux sous-marins et demi par semaine.

De plus, la question de préparation des équipages est encore plus importante que celle de la production. Dans la marine britannique, il faut quatre ans pour former un homme appelé à servir dans un sous-marin. Les Allemands doivent donc avoir beaucoup de mal à équiper leurs nouvelles unités.

Le tunnel sous la Manche

Un lecteur du « Daily Telegraph » remet sur le tapis ce projet sans cesse débattu et toujours remisé. Sir John Simon, écrit cet homme réfléchi, vient d'annoncer que la guerre coûte chaque jour six millions de livres à l'Angleterre. Les dépenses du tunnel sous-marin avaient été estimées à 22 millions de livres, soit à 4 jours de guerre.

A l'heure où tout ce qui flotte est menacé par les mines allemandes, de quelle utilité ne serait pas ce passage abrité de tous les dangers ! Sauvegarde entière pour les hommes, les munitions, les armements et même pour les marchandises neutres qui eussent pu gagner la France par cette voie dérobée.

Mais pour des motifs qui ne furent jamais dévoilés, le comité de la défense impériale mit son veto au projet.

La raison voulant que le tunnel ôterait sa qualité d'île à l'Angleterre avait perdu toute valeur depuis le survol de la Manche par Blériot en 1909.

Navires anglais ayant circulé depuis 3 mois : 21 millions de tonnes. Pertes : 4%

On déclare à l'Amirauté de Londres que le tonnage perdu pendant le mois de novembre a été le tiers de celui du mois de septembre. Ceci est attribué au fait que les méthodes adoptées par la Grande-Bretagne pour le draguage des mines s'avèrent de plus en plus efficaces et que l'Allemagne n'a pu semer autant de mines qu'elle l'avait fait au début de la guerre.

En l'espace de trois mois, la marine britannique a permis la libre circulation maritime d'un nombre de navires anglais dont le tonnage représente 21,000,000 de tonnes, et cela seulement avec une perte de 4 % du tonnage total.

L'Allemagne et l'agression contre la Finlande

L'attitude adoptée par le IIIe Reich autorise à croire qu'on se trouve en face d'une vaste offensive germano-bolchévique. On sait, en effet, que non seulement les milieux politiques nazis, de même que la presse inspirée par la Wilhelmstrasse, prennent de plus en plus position en faveur de Moscou, mais que d'aucuns commencent déjà, suivant une méthode déjà classique, de « reprocher » au ministre suédois des Affaires étrangères d'avoir sans cesse conseillé au gouvernement d'Helsinki de résister aussi bien à l'U. R. S. S. qu'à l'Allemagne !

Ce qui ne les empêche pas de parler du même coup des droits historiques de la Russie sur la Finlande. Mieux, un officier allemand déclarait que pour le printemps prochain tous les Etats scandinaves feraient partie de la grande famille germano-soviétique et qu'alors on pourrait envisager l'encerclement de l'Angleterre !

Il semble donc probable que la brutale agression bolchévique contre la Finlande était d'avance connue de l'Allemagne et que si cette dernière a affiché au début une certaine réserve, cela relevait uniquement de motifs d'ordre intérieur.

Dans ces conditions, c'est d'ailleurs ce que redoutent plusieurs observateurs neutres de Berlin, il faudrait craindre de voir le « national-communisme » envahir tout le nord de l'Europe.

COURTES NOUVELLES

Un gigantesque stock de dynamite est découvert à New-York. — On mande de Paterson qu'à la suite d'une dénonciation, la police a découvert au bord de la rivière Pasaic un stock de dynamite « suffisant pour faire sauter plusieurs quartiers de New-York ».

Le dénonciateur a déclaré que l'explosif avait été volé à l'Académie militaire de West Pont par des communistes.

Une grosse affaire. — Le juge d'instruction a fait placer sous mandat d'arrêt du chef de faux bilans, détournements et banqueroute frauduleuse, les deux administrateurs délégués du Crédit Anversois, MM. Stevens et Joseph Plas. Il y aurait des détournements pour 200 millions.

Enfants inventeurs. — Un garçonnet de 13 ans, John Clough, élève à l'école de Rydal (Angleterre), que ses maîtres considèrent comme « un génie de la mécanique », a découvert un nouveau modèle de bombe aérienne et a soumis son invention aux experts du ministère des fournitures. Un de ceux-ci a déclaré que John Clough avait eu une idée remarquable.

Les femmes dans l'armée finlandaise. — Une caractéristique intéressante de l'organisation militaire finlandaise réside dans l'utilisation, pour la défense nationale, d'un grand nombre de femmes. Pendant la guerre de l'indépendance de 1918, beaucoup de celles-ci s'étaient déjà engagées comme infirmières ou auxiliaires. Depuis elles se sont astreintes à un service militaire volontaire, prenant à leur compte les fonctions qui n'exigent pas le maniement des armes : cuisine, habillement, soins médicaux, etc. Le corps des « Lottas » compte actuellement près de 90,000 membres.

Oranges et mandarines. — Pendant près de quatre ans, les importations de fruits d'Espagne ont été considérablement réduites. Cet hiver, une société coopérative d'achat d'Olten se propose d'importer une quantité assez considérable d'oranges et de mandarines. Pour le moment, ces transports ne peuvent être acheminés en Suisse par le territoire français, parce que la frontière franco-espagnole est encore fermée pour le trafic ferroviaire. On a donc frété un bateau à voile de Valence pour transporter les fruits à Marseille ou à Gênes, selon les conditions atmosphériques.

Le châtiment d'un incendiaire. — Pour avoir incendié volontairement des bâtiments de l'usine B. S. A. à Birmingham, un jeune homme de 15 ans recevra 12 coups avec le « chat à neuf queues » et passera deux ans dans une maison de correction.

L'OBOLE

en faveur des sinistrés de Saxé-Fully

Le nombre des victimes de la catastrophe de Saxé, tant de Fully que de l'Entremont, dépasse de beaucoup la centaine. Songeons à leur détresse, songeons surtout à ceux qui n'ont plus de foyer. Le rude hiver vient encore assombrir l'existence de ces pauvres familles. Contribuons à soulager leur misère en leur apportant notre obole.

Nous publions ci-après la suite de la liste des généreux donateurs que nous remercions bien sincèrement :

Don de 150 fr. : Deslarzes-Pasche, négociant, Le Châble.

Don de 100 fr. : Paul Schneebeli, Lausanne ; R. de Pury, Neuchâtel ; Agence agricole S. A., Fully ; Union locale du Personnel fédéral, Sion ; de Lavallaz et Cie S. A., Monthey ; Abbaye de St-Maurice ; Caisse d'Epargne du Valais, caisse de Fully.

Don de 74 fr. : Personnel des Coop. de consommation (quête assemblée, Sion).

Dons de 50 fr. : Armand Dupasquier, Neuchâtel ; E. Coquoz, avocat, Martigny ; Anonyme, Ardon ; M. A. Krähenbühl, Vevey ; Union des Travailleuses, Sion ; Mme A. Chatelanat, Veytaux, Chillon.

Don de fr. 43.— : Louis Jordan, Rd curé, Porsel (Fribourg).

Dons de fr. 30.— : C. Bovier, Sion ; Collège Ste-Marie, Martigny.

Dons de fr. 25.— : Mlles M. C. et H. Evard, St-Sulpice ; Dr Prof. M. Muret, Lausanne ; Famille Gaspoz, sculpteur, Sion.

Dons de fr. 20.— : Paul de Torrenté, Sion ; M. Z. Schach, Begnins ; J. Bertrand, St-Maurice ; Mme E. H. Durlin, Montreux ; L. Auguste Golay, pierres fines, Le Sentier ; Dr Prof. Taillens, Lausanne ; Prof. E. Dévaud, Fribourg ; Mme Jos. Mutti, Sion ; Em. Eber, Montreux ; Agenstein et Linder, Ecluse ; Jules Rielle, mar., Sion ; St., St-Blaise ; Mlles J. et L. Clerc, tricot., Neuchâtel ; une Vaudoise à Boston (E.-U.) ; Bonvin, Rd curé, Monthey ; Jean Broccard, Ardon ; Mme Jn. de Muralt, Genève ; Stein-Berger, Malters ; Héribert Carron, Fully ; Oeuvre St-Augustin, St-Maurice ; H. Pabst, Sion ; Mlle Alice Dondainaz, Charrat ; Onésime Crettex, Champex.

Dons de fr. 15.— : Dr Frochaux, Sierre ; Famille Gerbel, Vésenaz, Genève ; Mmes Bourquin et Henry, Peseux.

Don de fr. 12.75 : Société des sages-femmes, section du Bas-Valais.

Dons de fr. 12.— : M. G. 39, Lausanne ; Mlles Hœlm et Bioley, Neuchâtel.

Dons de fr. 10.— : W. Rappin, Lausanne ; Pierre Bonnard, Moyoux, Anniviers ; Em. Dind, juge de paix, La Tour ; Mme Jul. Gallet, Bex ; Dr Ls Gfeller, Veyras ; W. Frey, Interlaken ; E. Reymond, Le Solliat ; Mlle M. Erni, Lausanne ; Mme Jos. de Lavallaz, Sion ; D. A., Neuchâtel ; C. S. Term. Neuchâtel ; Mme Dumond, Neuchâtel ; Anonyme, Lausanne ; Mlle de Mestral, clin. Cécil, Lausanne ; F. Bonjour, Lausanne ; Mme B. Délémont, La Chaux-de-Fonds ; Mlle Bourquin, Ollon ; Kaiser-Broillet, Fribourg ; Kreissel-Béguin, Bâle ; C. Pin, Corcelles (Neuch.) ; E. Paillard, Lausanne ; Mme L. Chabloz, Lausanne ; A. Dubois, Neuchâtel ; Ed. Matthey, Neuchâtel ; J. et Hette de Buren, St-Blaise ; Mme Jeanne Frochaux, Landeron ; un Valaisan de Lausanne ; un élève du culte de Jeunesse, Lausanne ; Ls Perraudin, avocat, Sierre ; Arthur Vittel, Lausanne ; Mlle Denise Tritten, Céligny ; Labiche Zurich ; Th. Ciana, Orbe ; M. Cleibser, Neuchâtel ; V. Gautier, Zurich ; A. Pitteloud, inst., Vex ; Alf. Humbert-Droz, Neuchâtel ; Rde Sœur supérieure Ext. Ste-Jeanne-Antide, Martigny ; Maj. Nicole, E.-M. 1er C. A., en campagne ; anonyme, Martigny-Bourg ; Pierre Christin, Sierre ; H. Badoux, prof., Zurich ; un ami du Valais, Lausanne ; Henri Revaz, vét., Martigny.

Don de fr. 7.— : Mlle C. de Frendenrich, Morges.

Don de fr. 6.— : Heini Lutz, Zurich ; B. F. Cortaillod.

Dons de fr. 5.— : E. Bron, arch., Riex ; V. Perret, Lausanne ; Rdes Sœurs Ecoles enfantines, Sion ; Bd. Dubois, Le Locle ; Ernest Cornaz, Faoug ; F. Aubert, Le Sentier ; E. Carrichon, Yverdon ; Reichelen, Fribourg ; Mme Hutin, Hermance ; Mlles David, Lausanne ; A. Bertschinger, Neuchâtel ; Mlle C. Pfeiffer, Vevey ; H. Maire, Grandson ; Ch. Meyster, Lausanne ; P. Morard, Gumefens (Fribourg) ; Mme M. Etienne, Lausanne ; Mme J. Blanc, Lausanne ; Mme E. Rivier, Lausanne ; Herm. Chevex, Vercorin ; anonyme, Lausanne ; Dr M. Terraz, Genève ; Mlle Mie Crot, Cully, M. G. Freitag-Cuche, Neuchâtel ; J. Epard, Puidoux ; L. Ems, Orsonnens (Frib.) ; Couvent des Capucins, Romont ; Mlle Marg. Guinand, La Chaux-de-Fonds ; Mme Dickamp, La Chaux-de-Fonds ; Mme Chapuis, Neuchâtel ; Fluckiger et Gauchat, Fleurier ; Aug. Chessex, Territet ; O. Vuilleumier, Berne ; Mlles Courvoisier, Lausanne ; Clovis Savioz, Noès ; S. Cuenoud, Cully ; A. Meyer, Territet ; Mme Petitpierre, Neuchâtel ; Mme Suzanne Kunt, Neuchâtel ; S. Christen, Chexbres ; Mme A. Levrier, Genève ; F. D. Glatthardt-Racine, Neuchâtel ; M. L., Peseux ; Mme Oulevay, Lausanne ; M. C., Neuchâtel ; Mlle Ségoud, Clarens ; anonyme, Sugiez ; Mlle de Meyerberg, Chexbres ; A. Chevalley, jard., La Tour ; A. et N. Berthier, Yverdon ; H. Rey, Rd abbé, aumônier, Sierre ; Adrien Hummel, Neuchâtel ; Jacot, orang., Neuchâtel ; G. Baumann, Nyon ; Mlles Bettex, Yverdon ; Wavre, Tolochenaz ; Louis Imhof, avocat, Sion ; Delaloye, retraité C. F. F., Sion ; Famille Siméon Fornage, Monthey ; anonyme, Zurich ; Edgard Mottier, Berne ; Joseph Malbois, from., Fully.

Dons de fr. 4.— : Famille Meylan, Lausanne ; L. Nigglo, Neuchâtel ; Mme Machon, Lausanne.

Dons de fr. 3.— : M. Gagnière, Allaman ; Mme Jeanne Folly, Fribourg ; Marcel Ramazzina, Genève ; Mme E. Montandon, Neuchâtel ; Haefliger, inf., Lucerne ; L. Fasnacht, Neuchâtel ; A. Cornut, Lausanne ; G. Grosse, Corseaux ; M. Bernard, Lausanne ; un ouvrier d'usine, Sierre ; François Pittet, douanier, Bouveret ; H. Bourquin, Les Verrières ; Mlles Emma, Marie, L. Vonlanten, Boudry.

Don de fr. 2.50 : Anonyme, Lausanne.

Dons de fr. 2.— : E. Grand, Lausanne ; H. Moreillon, pasteur, Lausanne ; Ed. Maréchal, Genève , Mme M. Mosset, Neuchâtel ; Gustave Durst, Neuchâtel ; B. Rochat, La Conversion ; Jean Tschopp, représent., Sierre ; L. Gelrif, Fleurier ; Mme Salamin, Noès ; W. Porta, Lausanne ; A. Rossa, Chambésy ; Paul Darbellay, Genève ; Mlle Tauxe, Peseux ; Mme Maria Gay-Crosier, Bex ; Mme Jeanne Bonna, sage-femme, St-Gingolph ; L. M. D., Lausanne.

Don de fr. 1.50 : Mlle D. Jomini, Lausanne.

Dons de fr. 1.— : M. Guignard, Oron-la-Ville ; Lecoultre-Fauchère, Lucens ; Mlle E. Rochat, Lausanne ; E. Mercier, Glardon, Lausanne ; L. Montbaron, Neuchâtel ; Ed. Bornand, Yverdon.

Nous informons le généreux public que nous bénéficions de la franchise de port pour la correspondance, les envois d'argent, les colis jusqu'à 20 kg. par poste et chemin de fer.

Nous remercions les Directions respectives pour cette bienveillante gratuité.

Pour faciliter notre tâche, versez vos dons en espèces à notre compte de chèques postaux **II c 1779**, Sinistrés de Saxé, Fully. **Le Comité de secours.**

Le film odorant

Deux inventeurs suisses, MM. Barth et Laube, de Berne, viennent de mettre au point une invention qui, sans aucun doute, sera bientôt connue dans le monde entier : le film odorant. Ils désignent leur invention par O. T. P. (Odorated Talking Pictures). Ce n'est pas, comme certains pourraient le croire, une invention superflue et par conséquent inutile, mais bien un complément ou une dernière main au film sonore. Les démonstrations effectuées à Berne ont montré que les odeurs reproduisent fidèlement les aromes de la nature. Par exemple d'un jardin de roses sur l'écran, il émane une odeur de roses qu'on ne saurait distinguer du parfum naturel. Ce film odorant ne donne pas uniquement des parfums de fleurs mais toutes les odeurs et aromes voulus, par exemple : le foin, le café, l'herbe fraîche, etc. Le passage d'une odeur à l'autre s'effectue sans transition.

Nous voulons espérer que l'O. T. P. sera accepté favorablement par le public et qu'il conaîtra sous peu le succès du sonore. L'infatigable génie d'invention de nos compatriotes doit montrer au monde qu'un petit pays est capable de contribuer à la marche du progrès.

Vous qui gagnerez le 16 décembre...

... Puisque la chance vous aura souri, vous en profiterez et... en ferez profiter chacun. Ce sera le moment d'augmenter vos achats dans le commerce local. 136 B

LOTERIE ROMANDE

Feuilleton du mardi du journal « Le Rhône » 16

PÊCHEUR D'ISLANDE

par PIERRE LOTI, de l'ACADEMIE FRANÇAISE

TROISIEME PARTIE

I

. . . . . .

... Dans l'air, une balle qui siffle !... Sylvestre s'arrête court, dressant l'oreille...

C'est sur une plaine infinie, d'un vert tendre et velouté de printemps. Le ciel est gris, pesant aux épaules.

Ils sont là six matelots armés, en reconnaissance au milieu des fraîches rizières, dans un sentier de boue...

... Encore ! !... ce même bruit dans le silence de l'air ! — Bruit aigre et ronflant, espèce de « dzinn » prolongé, donnant bien l'impression de la petite chose méchante et dure qui passe là tout droit, très vite, et dont la rencontre peut être mortelle.

Pour la première fois de sa vie, Sylvestre écoute cette musique-là. Ces balles qui vous arrivent sonnent autrement que celles que l'on tire soi-même : le coup de feu, parti de loin, est atténué, on ne l'entend plus ; alors on distingue mieux ce petit bourdonnement de métal, qui file en traînée rapide, frôlant vos oreilles...

... Et « dzinn » encore, et « dzinn » ! Il en pleut maintenant, des balles. Tout près des marins, arrêtés net, elles s'enfoncent dans le sol inondé de la rizière, chacune avec un petit « flac » de grêle, sec et rapide, et un léger éclaboussement d'eau.

Eux se regardent, en souriant comme d'une farce drôlement jouée, et ils disent :

— Les Chinois ! (Annamites, Tonkinois, Pavillons-Noirs, pour les matelots, tout cela c'est de la même famille chinoise.)

Et comment rendre ce qu'ils mettent de dédain, de vieille rancune moqueuse, d'entrain pour se battre, dans cette manière de les annoncer : « Les Chinois ! »

Deux ou trois balles sifflent encore, plus rasantes, celles-ci ; on les voit ricocher, comme des sauterelles dans l'herbe. Cela n'a pas duré une minute, ce petit arrosage de plomb, et déjà cela cesse. Sur la grande plaine verte, le silence absolu revient, et nulle part on n'aperçoit rien qui bouge.

Ils sont tous les six encore debout, l'œil au guet, prenant le vent, ils cherchent d'où cela a pu venir.

De là-bas, sûrement, de ce bouquet de bambous, qui fait dans la plaine comme un îlot de plumes, et derrière lesquels apparaissent, à demi cachées, des toitures cornues. Alors ils y courent ; dans la terre détrempée de la rizière, leurs pieds s'enfoncent ou glissent ; Sylvestre, avec ses jambes plus longues et plus agiles, est celui qui court devant.

Rien ne siffle plus ; on dirait qu'ils ont rêvé...

Et comme, dans tous les pays du monde, certaines choses sont toujours et éternellement les mêmes, — le gris des ciels couverts, la teinte fraîche des prairies au printemps, — on croirait voir les champs de France, avec des jeunes hommes courant là gaîment, pour tout autre jeu que celui de la mort.

Mais, à mesure qu'ils s'approchent, ces bambous montrent mieux la finesse exotique de leur feuillée, ces toits de village accentuent l'étrangeté de leur courbure, et des hommes jaunes, embusqués derrière, avancent, pour regarder, leurs figures plates contractées par la malice et la peur... Puis brusquement, ils sortent en jetant un cri, et se déploient en une longue ligne tremblante, mais décidée et dangereuse.

— Les Chinois ! disent encore les matelots, avec leur même brave sourire.

Mais c'est égal, ils trouvent cette fois qu'il y en a beaucoup, qu'il y en a trop. Et l'un d'eux, en se retournant, en aperçoit d'autres, qui arrivent par derrière, émergeant d'entre les herbages...

. . . . . .

... Il fut très beau, dans cet instant, dans cette journée, le petit Sylvestre ; sa vieille grand'mère eût été fière de le voir si guerrier !

Déjà transfiguré depuis quelques jours, bronzé, la voix changée, il était là comme dans un élément à lui. A une minute d'indécision suprême, les matelots, éraflés par les balles, avaient presque commencé ce mouvement de recul qui eût été leur mort à tous ; mais Sylvestre avait continué d'avancer ; ayant pris son fusil par le canon, il tenait tête à tout un groupe, fauchant de droite et de gauche, à grands coups de crosse qui assommaient. Et, grâce à lui, la partie avait changé de tournure ; cette panique, cet affolement, ce je ne sais quoi, qui décide aveuglément de tout, dans ces petites batailles non dirigées, était passé du côté des Chinois ; c'étaient eux qui avaient commencé à reculer.

... C'était fini maintenant, ils fuyaient. Et les six matelots, ayant rechargé leurs armes à tir rapide, les abattaient à leur aise ; il y avait des flaques rouges dans l'herbe, des corps effondrés, des crânes versant leur cervelle dans l'eau de la rizière.

Ils fuyaient tout courbés, rasant le sol, s'aplatissant comme des léopards. Et Sylvestre courait après, déjà blessé deux fois, un coup de lance à la cuisse, une entaille profonde dans le bras ; mais ne sentant rien que l'ivresse de se battre, cette ivresse non raisonnée qui vient du sang vigoureux, celle qui donne aux simples le courage superbe, celle qui faisait les héros antiques.

Un, qu'il poursuivait, se retourna pour le mettre en joue, dans une inspiration de terreur désespérée. Sylvestre s'arrêta, souriant, méprisant, sublime, pour le laisser décharger son arme, puis se jeta un peu sur la gauche, voyant la direction du coup qui allait partir. Mais, dans le mouvement de détente, le canon de ce fusil dévia par hasard dans le même sens. Alors, lui, sentit une commotion à la poitrine, et, comprenant bien ce que c'était, par un éclair de pensée, même avant toute douleur, il détourna la tête vers les autres marins qui suivaient, pour essayer de leur dire, comme un vieux soldat, la phrase consacrée : « Je crois que j'ai mon compte ! » Dans la grande aspiration qu'it fit, venant de courir, pour prendre, avec sa bouche, de l'air plein ses poumons, il en sentit entrer aussi, par un trou à son sein droit, avec un petit bruit horrible, comme dans un soufflet crevé. En même temps, sa bouche s'emplit de sang, tandis qu'il lui venait au côté une douleur aiguë, qui s'exaspérait vite, vite, jusqu'à être quelque chose d'atroce et d'indicible.

Il tourna sur lui-même deux ou trois fois, la tête perdue de vertige et cherchant à reprendre son souffle au milieu de tout ce liquide rouge dont la montée l'étouffait, — et puis, lourdement, dans la boue, il s'abattit.

(A suivre.)